

L'ARBRE DANS LES PAYSAGES AGRAIRES DE L'AFRIQUE NOIRE

Paul PELISSIER

* *Professeur à l'Université de Paris X-Nanterre*

Du Sahel à la forêt, les paysages agraires d'Afrique Noire allient partout l'arbre au champ. L'espace déforesté pour les cultures porte des peuplements arborés dont la composition, la densité, le mode d'utilisation sont chargés de signification. Contrairement à l'attente de l'agronome, les surfaces les plus déboisées ne sont qu'exceptionnellement les plus continûment cultivées. Contrairement aux présomptions du forestier, les peuplements arborés les plus homogènes ne sont pas les plus marginaux par rapport au domaine des champs. Seules exceptions, outre naturellement les savanes édaphiques, le lit majeur des vallées et les bas-fonds inondables lorsqu'ils sont cultivés. Sur terres hautes vouées à l'agriculture sous pluie, la présence d'arbres au milieu des cultures annuelles est de règle. Présence à tel point systématique qu'elle compose souvent des paysages évocateurs des campagnes méditerranéennes, Orlando Ribeiro est le premier à l'avoir souligné. Sans doute jachères et boisements secondaires sont-ils synonymes et leur composition est-elle marquée par les défrichements antérieurs. Mais nous n'évoquerons pas ici les peuplements de substitution proprement dits, qui alternent dans le temps avec les cultures. De même, à l'autre extrémité de la séquence des formations arborées, ne traiterons-nous pas des plantations et des vergers occupant le sol de manière exclusive et permanente. Seul l'arbre commensal des cultures et les paysages de parc ainsi créés seront envisagés par cette note. Au demeurant, choix arbitraire et frontières ambiguës : les arbres qui parsèment les terroirs participent pour la plupart (mais pas tous) à la composition des jachères et, dans la première étape de leur vie au moins, nombre de plantations portent des cultures.

Par sa composition et par le rôle qui lui est assigné, le peuplement arboré de l'espace agricole apparaît comme le révélateur de la stratégie que chaque société conduit à l'égard du milieu où elle est insérée. Ce ne sont donc pas seulement des besoins et des techniques que traduit le parc, c'est la nature de

la société et son histoire, et d'une certaine manière sa structure, qu'il éclaire ; au-delà des relations matérielles d'une population avec les différentes composantes de son environnement, c'est son type d'organisation qui se trouve transcrit dans le paysage.

Les terres en cours de colonisation pionnière sont paradoxalement les seules à connaître des défrichements à blanc. Souvent ignorant des ressources d'une végétation qui lui est étrangère et avant tout soucieux d'imposer au paysage une empreinte qui fonde son contrôle foncier, le pionnier est l'homme des défrichements expéditifs : il serait excessif de tenir pour un parc les vestiges disparates de la forêt qu'il a provisoirement renoncés à abattre. Par contre, lorsque l'agriculture à longues jachères forestières est conçue comme un système, la végétation naturelle est source de produits dont la recherche déclenche la conservation et bientôt la sélection des espèces qui les fournissent. Chacune d'elles offre par ses fruits, sa sève, ses feuilles, ses racines, ou son écorce un intérêt spécifique, généralement alimentaire, pour les cultivateurs qui les respectent. Le champ est alors un périmètre piqué d'arbres issus des associations climaciques et délibérément conservés. Dicté par la perspective du retour des défrichements aux mêmes emplacements à l'issue des périodes de jachère, ce comportement est orienté par deux types de facteurs : ceux qui relèvent de la pression démographique et ceux qui découlent du contrôle de l'espace et de ses modalités. Longue est la liste des arbres intégrés de cette manière aux différents types de paysages agraires africains : du jujubier (*Zyziphus jujuba*) ou du soump (*Balanites aegyptiaca*) sahéliens, au tamarinier (*Tamarindus indica*) et aux ficus (notamment *F. gnaphalocarpa*) soudaniens ou au gori (*Albizia zygia*) des savanes forestières, les mêmes espèces se retrouvent, associées aux champs de mil ou d'igname, d'arachide ou de manioc, depuis les rivages sénégalais de l'Atlantique jusqu'à ceux de la mer Rouge, des franges du bloc forestier libéro-ivoirien aux marges des forêts denses gabonaises ou

zaïroises. Mais certaines manifestent une véritable ubiquité, tandis que d'autres ne créent de peuplements que sous forme de plaques discontinues.

Le premier type de parc, le plus élémentaire, est le *parc résiduel* constitué d'espèces conservées sur les champs lors des premiers défrichements, mais appelés à la longue à disparaître. Fournisseurs de produits de cueillette, en général des fruits, ces peuplements transitoires ne jouant de rôle reconnu ni dans l'alimentation ni dans l'entretien du sol, ne font l'objet d'aucune forme de protoculture. Leur présence signe des défrichements récents et une faible pression démographique sur l'espace. Un bon exemple en est fourni par les beaux peuplements de *Cordyla pinnata* (le *dimbo* des Wolof, le *doura* des Bambara), dont les feuillages denses et les fûts vigoureux parsèment fréquemment les terroirs de colonisation récemment entaillés dans les forêts sud-soudaniennes, par exemple entre Saloum et Gambie. Mais une attitude plus volontariste commande l'élaboration des parcs sélectionnés véritablement intégrés à l'espace agricole.

Parmi les produits recherchés par les économies de subsistance qui ont, au long des siècles, sélectionné les paysages, une dominante : les matières grasses. Au second rang, probablement, les boissons alcoolisées. Une illustration révélatrice du processus et des motivations ayant donné naissance aux *parcs sélectionnés* est offerte, en zone soudanienne, par les peuplements de Karité (*Butyrospermum parkii*) (1) auquel néré (*Parkia biglobosa*) et tamarinier font généralement cortège. L'aire de dispersion de l'arbre à beurre présente de curieuses anomalies. Sud-soudanien par ses exigences écologiques, tolérant les sols les plus squelettiques, particulièrement invulnérable aux feux de brousse mais résistant dans les forêts sèches les plus fermées, le Karité déborde fréquemment ses latitudes originelles. Surtout, son domaine zonal n'est nullement continu. Vers l'ouest, par exemple, il s'interrompt à plusieurs centaines de kilomètres de la côte, sans que l'influence climatique de l'Océan puisse être mise en cause. Et au-delà de la Falémé, qui semble marquer sa frontière occidentale, la répartition des surfaces où sa présence est significative, est curieusement discontinu : associé à de multiples paysages de manière assez systématique pour qu'on ait longtemps identifié campagnes soudanienne et savane à Karité, il fait totalement défaut, sans qu'aucune explication édaphique n'apparaisse, à la composition de parcs qui comptent parmi les plus incontestablement révélateurs de l'action de l'homme. Pourtant, à l'image des autres arbres sélectionnés par les cultivateurs, le

Karité tire parti des défrichements pour s'étoffer et se multiplier. Bénéficiant du même appui, le néré et le tamarinier, ses compagnons de la brousse spontanée, sont présents dans toute la zone qui leur est climatiquement propice, avec des densités certes très inégales. Il arrive au seul Karité d'être absent d'aires ethniques entières : aurait-il alors été éliminé ou bien n'aurait-il jamais été sauvegardé ? Significatif est le fait que les fruits du néré ou du tamarinier sont associés à tous les régimes alimentaires. La pulpe contenue dans les gousses du néré donne une farine dont Adanson vantait déjà l'agrément et les qualités, et le célèbre *soumbala* tiré de ses grains est vendu sur tous les marchés d'Afrique. De même la pulpe des fruits du tamarinier est-elle unanimement appréciée et ses feuilles sont-elles couramment utilisées dans la fabrication des sauces. A des degrés divers, tous les Soudaniens portent intérêt à ces arbres et en maintiennent un certain nombre à leur portée, ne les éliminant que sur les terroirs soumis à une exploitation intensive.

Il en va différemment du Karité à propos duquel de multiples observations nous conduisent à la conclusion suivante : pour sélectionné qu'il soit dans le stock forestier des confins soudano-guinéens, le parc à Karité est le fruit d'une stratégie délibérée d'hommes privés de bétail, c'est-à-dire de lait et par conséquent de matières grasses d'origine animale. Symétriquement, il est absent du terroir des sociétés agro-pastorales les plus authentiques : son absence est alors l'indication sûre d'une civilisation agraire où l'élevage est intégré, le révélateur de sociétés paléo-soudanienne auxquelles l'histoire a permis de réserver à l'élevage la place éminente que toutes lui accordaient jadis. Ou bien de paysanneries qui même dépourvues de bétail ont été en situation de bénéficier de relations suivies avec des pasteurs. N'est-ce pas là l'explication de l'absence du Karité à l'ouest de la Falémé, toutes les populations séné-gambiennes ayant soit intégré l'élevage à la vie de leurs terroirs, soit vécu en symbiose avec des communautés pastorales peul ? Comme tous les parcs, la création du parc à Karité nécessite la durée : l'arbre ne fructifie guère avant quinze ou vingt ans, donne les récoltes les plus généreuses entre cinquante et cent ans et peut vivre, estime-t-on, jusqu'à trois siècles. C'est dire que des conditions foncières précises sous-tendent l'élaboration d'un simple parc sélectionné. Et que les accidents de l'histoire peuvent interrompre brutalement sa formation, entraîner sa disparition ou provoquer sa renaissance. Par exemple, que le cheptel soit monopolisé par une ethnie ou accaparé par une minorité sociale et l'intérêt pour

(1) Désormais nommé *Vitellaria paradoxa*.

le Karité réapparaît. Inachevés ou ambigus, nombre de paysages ne sont que le reflet de l'instabilité politique, de migrations répétées, d'affrontements entre cultivateurs et pasteurs.

Des réflexions comparables peuvent être faites à propos du « parc sélectionné » le plus familier des latitudes forestières, la palmeraie d'*Elaeis guineensis*. On sait que le palmier à huile a pour berceau la forêt africaine, mais que cette espèce héliophile ne forme de colonies naturelles qu'en des sites où le manteau forestier est déchiré, spécialement en bordure cours d'eau et sur des reliefs escarpés. Or, de la Casamance au Kwilu, innombrables sont les palmeraies coïncidant avec des régions ethniques entières, parfois très vastes comme au Bénin ou chez les Ibo et les Ibibio du Nigeria sud-oriental. Il s'agit alors de parcs d'une remarquable pureté, associés à une mise en culture minutieuse du sol. La corrélation maintes fois démontrée entre défrichements culturels et diffusion du palmier interdit désormais de parler de « palmeraies naturelles ». En fait, la palmeraie est le sous-produit du défrichement de la forêt au bénéfice initial des cultures vivrières. Mais un défrichement orienté, sélectif : libérés de la concurrence étouffante du manteau forestier, les palmiers s'épanouissent, se multiplient, striant de leurs lignes sveltes le recrû touffu des jeunes jachères. Si la genèse du parc d'*Elaeis* est incomparablement plus rapide que celle des parcs soudanais, sa fragilité est beaucoup plus grande : l'intervention sélective du cultivateur doit être répétée, et une relation directe associe la pureté de la palmeraie et la continuité de sa mise en culture. Condamnée par de longues jachères, elle est indissociable de la densité des hommes et de la sédentarité de leurs installations. C'est autour des villages que les parcs sont les plus homogènes, la densité des arbres décroissant vers la forêt en même temps que l'intensité des cultures. Que ce soit chez les Adioukrou ivoiriens, chez les Ibo nigériens ou chez les Bassa camerounais, le schéma est partout le même, les nuances découlant non pas des techniques d'utilisation de la palmeraie mais de la densité des hommes et de leur organisation traduite dans le groupement villageois de l'habitat ou dans sa dispersion en hameaux ou en fermes familiales.

À un autre niveau, mais de même nature, est l'explication de la situation écologiquement marginale de palmeraies parmi les plus réputées, celles du Bénin ou du Kivu par exemple : c'est sur les lisières de son domaine que la forêt est à la fois la moins vigoureuse et la moins dynamique, par conséquent que la pérennité du parc de palmiers est la plus facilement assurée. Mais la palmeraie n'est pas le produit direct de n'importe quel système de production forestier. Témoin son absence (ou sa discrétion) dans tout le domaine forestier libéro-ivoirien à

l'ouest du Bandama : si le sous-peuplement et l'émiettement des hommes sont en cause du Cavally au Sassandra, à l'est de ce dernier c'est à la longue itinérance guerrière des Bété, à leur système social impliquant migrations et mobilité, enfin à leur goût pour la riziculture pluviale (qui nécessite de très longues jachères) que se rapporte l'absence d'authentiques palmeraies. Par contre, plus à l'est, des palmeraies traditionnelles modestes mais de belle venue s'échelonnent sur le front des lagunes côtières à l'arrière de villages de longue date enracinés.

Du geste du défricheur épargnant les palmiers dispersés dans la forêt à celui du cultivateur occupant le même terrain après dix ou quinze ans de jachère en élaguant les sujets les mieux venus et en implantant de jeunes pousses d'*Elaeis* pour combler les vides, force est de reconnaître qu'aucune discontinuité ne permet de départager le parc sélectionné du parc d'*Elaeis* progressivement construit. Pas davantage il n'est possible de trouver une solution de continuité entre ce parc à l'abri duquel s'étendent les terroirs agricoles et les alignements serrés de jeunes palmiers mis en terre en vue de constituer les « palmeraies-vignobles » occupant temporairement les champs de part et d'autre de la basse vallée du Mono, frontalière entre Togo et Bénin. Là encore, pression démographique, organisation sociale, et conjoncture économique orientent le devenir de peuplements qui sont cependant issus de la forêt et restent associés à des économies « traditionnelles » (les palmeraies-vignobles elles-mêmes n'alimentent, en vin et en alcool, que des circuits régionaux et n'ont aucune liaison avec l'économie de plantation).

Un autre palmier africain, le rônier (*Borassus aethiopicum*) constitue des peuplements homogènes dont la naissance relève le plus souvent d'un mode de diffusion qui les apparente aux parcs sélectionnés. Étonnante est la souplesse du rônier puisqu'il va à la rencontre du palmier-doum (*Hyphaene thebaïca*), formant des plages serrées en plein Sahel, peuple les savanes baoulé sur le versant nord de la forêt, ou se mêle à l'*Elaeis* sur les cordons sableux qui ourlent le littoral. De cet arbre apparemment aussi à l'aise sur les sables éoliens du Cayor que sur les alluvions argileuses des plaines d'inondation de la Haute Gambie, nous ne saurions définir les niches écologiques originelles : sa seule exigence est d'être en pleine lumière. C'est dire qu'il accompagne, lui aussi, les défrichements et qu'il peuple les champs sans dommage pour les cultures, son haut panache terminal ne portant qu'une ombre discrète et l'élagage de ses jeunes pieds n'entravant pas leur croissance. Moins connues que celles du palmier à huile, ses formes d'utilisation sont nombreuses. Plus encore que ses vastes feuilles palmées ou que son bois inattaquable par les termites, ce sont ses fruits et surtout son vin

(meilleur que celui de l'*Elaeis* et du raphia, de l'avis des connaisseurs) qui sont recherchés. Mais les véritables enclaves que forment les rônneraies homogènes, en particulier sous les latitudes soudaniennes, appellent une explication spécifique. Or, de la Casamance à l'interfluve Logone-Chari, elles sont systématiquement associées à certaines populations dont l'histoire et parfois la survie sont attachées au rônier, ou dont les migrations sont jalonnées de rônneraies devenues les témoins de leurs étapes. Ainsi les plus belles rônneraies de Casamance — du moins leurs vestiges — sont-elles incontestablement l'héritage des Baïnouk, la plus ancienne couche de peuplement connue, dont l'identité ethnique et notamment linguistique n'est plus revendiquée aujourd'hui (et pour combien de temps encore?) que par quelques villages voisins de la confluence du Songrourou. Du pied des monts Mandara jusqu'au Logone, de la Bénoué au piémont de l'Adamaoua, des rônneraies-témoins aident à reconstituer des mouvements de population qui ont fait du Nord-Cameroun un étonnant carrefour ethnique. En effet, aux vertus de son fruit et de sa sève (mais on ignore en Afrique la fabrication du sucre) le rônier ajoute l'intérêt de ses jeunes repousses dont l'embryon est consommable quelques semaines après la germination des graines. Spontanément le sol des rônneraies est recouvert d'un tapis dru de jeunes plantules, mais l'homme peut évidemment répandre ou transporter volontairement les graines : quand la tradition fait référence à son rôle dans la naissance de la rônneraie, c'est toujours en relation soit avec des migrations, le transport de drupes de rônier contribuant à pallier l'absence de réserves alimentaires, soit avec des périodes de famine, déclenchées par des accidents climatiques ou par des guerres, la consommation des germes de rôniers offrant alors un expédient pour faire face à l'épuisement des greniers. Est-il excessif d'ajouter que les rônneraies seraient de préférence l'œuvre de paysanneries acéphales dont la vulnérabilité a fait historiquement les victimes des sociétés guerrières? Greniers pillés et troupeaux raflés, la rônneraie contribuait à la survie.

Moins couramment répandu dans les champs, le baobab (*Adansonia digitata*) est également l'intime associé de la vie rurale traditionnelle : sa lourde silhouette est sans doute la compagne la plus familière du village soudanien. Si son tronc creux pouvait naguère servir de citerne ou bien de refuge ou de

tombeau, son fruit, ses feuilles, son écorce sont toujours l'objet d'une collecte systématique et d'usages multiples, ses graines trouvant un terrain propice aux abords immédiats des installations humaines. Dans les savanes forestières les plus composites, tout groupement de baobabs marque le site d'un ancien village ou l'étape prolongée d'une migration.

Au nord du Cameroun, les monts Mandara sont surtout connus (1) pour être le théâtre d'aménagements en terrasses aussi remarquables que les hautes densités qu'ils portent. Ils sont aussi un véritable musée de parcs sélectionnés dont la variété va de pair avec le morcellement ethnique et la diversité des situations démographiques. Les massifs Matakam, par exemple, aux versants entièrement zébrés de terrasses cultivées sans interruption, sont partout tachetés d'un parc dont l'élément le plus visible est le caïlcedrat (*Khaya senegalensis*) mais dont le plus répandu est le jujubier : taillé avec soin, cet arbuste épineux aux fruits appréciés, rejette de longues perches qui arment la toiture des maisons. Sahélien d'origine, le jujubier vit ici avec un mètre de précipitations annuelles : témoin de paléoclimats plus secs ou de migrations venues du nord, il est spontané tout en faisant partie intégrante d'un paysage agraire qui ne laisse subsister ni jachères ni réserves forestières. Le raffinement le plus poussé dans l'entretien et l'utilisation d'un parc sélectionné est sans doute atteint dans un des massifs les plus surpeuplés, celui qu'occupent les Ouldémé, étudiés par A. Hallaire. Caïlcedrat, tamarinier, jujubier, acacia, forment un parc régulier mais curieusement hétérogène de vingt à trente arbres par hectare, traités et exploités comme des plantes domestiques. Hétérogène, ce parc l'est parce qu'il ne répond pas à une finalité préférentielle (alimentaire ou agronomique), mais parce qu'il contribue à pallier les carences les plus graves d'une économie particulièrement pauvre d'hommes longtemps assiégés dans leurs massifs et dépourvus de toute autre ressource que celles produites sur leur parcellaire émietté, à commencer par le bois de cuisine. D'où une gestion aussi méticuleuse de l'arbre que de la terre, une exploitation du bois, des fruits, des feuilles, voire de l'écorce (celle du caïlcedrat est aussi recherchée pour la pharmacopée qu'en vue de corser la saveur de la bière de mil), aussi codifiée que celle du sol. Mais par sa composition comme par sa spontanéité, ce parc Ouldémé relève encore pour

(1) Notamment par le très riche travail de Jean BOUTRAIS (La colonisation des plaines par les montagnards au nord du Cameroun. Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M. n° 24, Paris, 1973, 277 p.), les fécondes études d'Antoinette HALLAIRE et Jean BOULET (Monographie de Hodogway et de Magoumaz, n°s 6 et 11 de l'Atlas des Structures agraires au sud du Sahara, Paris, Mouton, 1972 et 1976) et par les enquêtes de Christian SERGNOBOS sur l'habitat (inédit). Sur les Parcs du Tchad et du Nord Cameroun, voir également l'important article de Christian SERGNOBOS : « Paysages de Parcs et civilisations agraires au Tchad et Nord Cameroun » (Annales de l'Université du Tchad, série Lettres et Sciences Humaines, septembre 1978, pp. 61-93).

l'essentiel du type sélectionné : il n'en est pas de même du décor arboré des massifs les plus septentrionaux du Mandara, non plus que d'un certain nombre de parcs du piémont.

Ceux-ci sont en effet le domaine d'un autre modèle de peuplement arboré, le *parc construit*, substitué à la végétation spontanée et édifié à partir d'une essence étrangère aux formations climaciques, l'*Acacia albida*. On sait les vertus de cet arbre au cycle végétatif inversé, dont le tronc noueux et le feuillage argenté sont régulièrement associés aux terroirs les plus intensivement cultivés à travers toute la zone soudanaïenne et sahélo-soudanaïenne. Enrichissant le sol au moment des cultures auxquelles il n'apporte aucune gêne, le protégeant en saison sèche, il est aussi l'instrument privilégié de l'entretien d'un bétail sédentaire, par conséquent intégré à la vie agricole, grâce à la riche provende constituée par ses feuillages et par ses gousses au moment même où les pâturages herbacés sont brûlés par la sécheresse. L'animal est l'agent nécessaire de sa diffusion, ses graines ne germant qu'après transit dans son système digestif, mais l'homme doit intervenir pour conduire le développement arboré d'une espèce spontanément buissonnante. Partout, du pays Sérér sénégalais aux rives Massa du Logone, de la lisière des polders de la Côte des Rivières du Sud aux massifs Podo-Kwo du Nord-Cameroun, des terroirs Nnisi de l'ouest Mossi aux campagnes Haoussa de Zinder (mais nous pourrions poursuivre l'inventaire jusqu'en Érythrée ou jusqu'en Angola), le parc d'*Acacia albida* révèle un type de civilisation agraire d'une étonnante identité : partout il est l'œuvre de paysannes sédentaires, pratiquant avec une égale passion la céréaliculture sous pluie et l'élevage, partout il est lié à la pression démographique, c'est-à-dire à la nécessité d'une exploitation continue du sol, partout il est associé à des sociétés relevant d'un modèle commun, historiquement fondé sur le refus de toute structure sociale ou politique contraignante (et notamment d'un pouvoir d'État), l'organisation lignagère et l'arbitrage concerté, l'égalitarisme et la passion de la liberté. Valeurs synonymes d'encadrement défaillant et de techniques agricoles raffinées, et dont la traduction géographique la plus courante réside dans la combinaison du parc, de la haute densité et, généralement, d'un habitat dispersé en fermes familiales.

Nous ne reviendrons pas sur l'intérêt agronomique du parc d'*Acacia albida* et sur son rôle de cheville-ouvrière d'un mode de production typiquement paléo-soudanaïen (qui peut d'ailleurs avoir survécu au sein de structures politiques qui l'ont conservé et non élaboré, comme c'est le cas par exemple en certaines régions du pays Mossi). Deux autres aspects de sa signification géographique seront illustrés ici. En

premier lieu, le parc n'est édifié que sous la pression de la nécessité, en réponse à des seuils démographiques variables avec les potentialités naturelles, notamment celles que fixe la pluviométrie. Voici, dans la même aire culturelle et sous le même méridien, avec pour seule variable significative la tranche d'eau annuelle, trois situations dont la comparaison nous paraît avoir valeur de démonstration. Chez les Sérér du Sénégal, sous l'isohyète de 700 mm environ et en l'absence de toute réserve forestière, le parc est indispensable pour assurer la présence permanente du troupeau et la terre ne peut tolérer la pression de densités comprises entre 50 et 100 hab./km² qu'à la condition d'ajouter l'enrichissement que lui apporte le parc et celui que lui procure le bétail. Une analyse fine des pays Sérér révèle que l'homogénéité du parc, la densité des hommes et l'importance du cheptel croissent parallèlement. Deux cents kilomètres en droite ligne au sud, les Balant de Moyenne Casamance, avec un modèle de société et des techniques agro-pastorales comparables, mais dans un milieu favorisé par une pluviométrie de l'ordre de 1 200 mm n'ont pas été en situation politique, lorsqu'ils vivaient repliés sur eux-mêmes, de capitaliser des effectifs supérieurs à 30 ou 40 (et exceptionnellement 50) hab./km². La sédentarité de leurs champs céréaliers et un niveau de production suffisant étant assurés par l'abondance de la fumure animale et leur bétail pouvant pâturer en saison sèche dans les galeries forestières et les rizières des bas-fonds, les Balant n'ont pas construit de parc : bien qu'ils connaissent parfaitement l'*Acacia albida*, leurs terroirs de plateau sont totalement dénudés. Moins d'une centaine de kilomètres plus au sud enfin, en Guinée Bissau, les Brame et les Mandjak, doivent à une pluviométrie supérieure à 1 500 mm un environnement naturel plus généreux que dans les deux cas précédents. Appartenant au même fond culturel que les Balant, adhérant au même modèle de société et relevant comme eux et comme les Sérér d'un même type de civilisation agro-pastorale, ils doivent faire face à une charge démographique allant de 100 à 150 hab./km² : en dépit du potentiel plus élevé du milieu où ils vivent, ils ne peuvent entretenir leur cheptel qu'avec l'appui du parc et doivent mobiliser à la fois les vertus de l'arbre et celles de la fumure animale pour exalter la production de leurs terroirs : les campagnes Brame et Mandjak portent un très beau parc d'*Acacia albida*, édifié délibérément en réponse à une pression démographique deux à trois fois supérieure à celle qui s'exerce en pays Balant.

multiples sont les exemples du caractère volontariste du parc sur le piémont et dans les vallées intérieures des monts Mandara. Un liseré étroit mais discontinu de peuplements très homogènes d'*Acacia albida* cerne les massifs. Chacun de ces parcs correspond à un empiètement des habitants du massif

voisin, à une étroite annexe de leurs terroirs montagnards réalisée sous la pression du surpeuplement. Là où les montagnards n'ont pu historiquement déborder sur le piémont, celui-ci porte aujourd'hui une végétation abâtardie par les défrichements récents : une fois encore les plus faibles taux de boisement correspondent aux secteurs soumis à des systèmes de production extensifs, les peuplements arborés les plus fournis et les plus homogènes aux périmètres traités depuis des siècles par les techniques intensives des montagnards.

Au-delà de sa signification agricole, au-delà de sa signification démographique, c'est d'une civilisation toute entière que le parc d'*Acacia albida* (et à des degrés divers tous les parcs) est le révélateur. Sans doute les situations apparemment ambiguës sont-elles fréquentes, et par exemple la juxtaposition sur le même terroir d'un parc d'*Acacia* et d'un parc de Karité. A chacune de ces situations correspond une explication propre, empruntant l'une des pistes suivantes : ou bien l'un des parcs est fossile et par conséquent témoin d'une civilisation différente, ou bien deux parcs emboîtés correspondent à deux étapes de l'évolution agraire d'une même population, ou bien deux parcs juxtaposés répondent à la présence de deux populations ayant techniques, organisations et stratégies distinctes. En Haute-Volta, le pays Mossi offre de multiples cas des deux premières situations, tandis que les zones de colonisation de l'ouest illustrent la troisième : l'*Acacia albida* y est Dogon, Samo, Bwa, etc., tandis que le Karité désigne la présence Mossi. Logique identique des paysages agraires, J. GALLAIS l'a montré, sur les bordures soudaniennes du delta intérieur du Niger, au Mali.

Même à grande échelle, la distinction entre les

parcs peut souligner de véritables frontières de civilisation et non point seulement illustrer deux modes d'exploitation du sol complémentaires ou concurrents. Un exemple saisissant : au sud de Bongor (Tchad), mais sur la rive camerounaise du Logone, la dépression du lac de Fianga isole une sorte de presqu'île triangulaire, largement ouverte vers le sud, où les Mousseys se sont enfoncés au milieu des Massa. Qui gagne directement, par une piste est-ouest d'à peine trente kilomètres, le lac de Fianga à partir du Logone franchit successivement deux frontières, celle qui sépare la campagne Massa des bords du fleuve du pays Mousseys, celle qui ouvre à nouveau le paysage Massa quelques kilomètres avant la dépression où sont nichés les marais du Fianga. Frontières absolument linéaires entre parcs d'*Acacia albida* d'une remarquable pureté et boisements soudaniens à Karité d'une fort belle venue : d'une part la campagne Massa, de l'autre la brousse Mousseys, d'un côté des paysans, de l'autre des conquérants, chez les premiers le parc créé par une civilisation de la vache et du mil, chez les seconds la forêt sèche à Karité associée à une civilisation du cheval. Derrière le contraste des paysages végétaux, l'opposition de deux sociétés et de deux arts de vivre.

Ainsi, en Afrique Noire, la lecture du manteau végétal ne rend pas seulement compte d'une composante essentielle du paysage : utilisée comme un révélateur, elle livre des explications d'une richesse singulière sur la nature des sociétés rurales et sur la différenciation de l'espace qu'elles ont réalisée.

Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M. le 7 novembre 1980.